



# La souveraineté économique

Mardi 27 janvier 2026



## SOMMAIRE

<b>PROGRAMME</b> .....	<b>3</b>
<b>PRÉSENTATION DU COLLOQUE</b> .....	<b>4</b>
<b>PRÉSENTATION DES INTERVENANTS</b> .....	<b>5</b>
<b>DOCUMENTATION</b> .....	<b>12</b>

# PROGRAMME

*Ce colloque est organisé conjointement par le Conseil d'État et la Cour des comptes.*

## 09h30-09h50 – Séance d'ouverture

**Didier-Roland Tabuteau**, vice-président du Conseil d'État.

## 09h50-11h00 – Table ronde n° 1 - la souveraineté énergétique

**Animatrice : Inès-Claire Mercereau**, présidente de la 2<sup>e</sup> chambre de la Cour des comptes.

**Intervenants :**

- **Claudie Boiteau**, professeure de droit public à l'université Paris Dauphine-PSL ;
- **Daniel Gremillet**, sénateur des Vosges, président du groupe d'études « Énergie » du Sénat ;
- **Claude Imauven**, président du conseil d'administration Orano ;
- **Fabien Raynaud**, président-adjoint de la section des études, de la prospective et de la coopération du Conseil d'État.

## 11h00-12h10 – Table ronde n° 2 - la souveraineté financière

**Animateur : Rémy Schwartz**, président de la section des études, de la prospective et de la coopération du Conseil d'État.

**Intervenants :**

- **Marie-Anne Barbat-Layani**, présidente de l'Autorité des marchés financiers ;
- **Éric Coquerel**, député de Seine-Saint-Denis, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale ;
- **François Ecalle**, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, ancien rapporteur général du rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques et président de l'association Fipeco ;
- **Emmanuel Giannesini**, conseiller-maître, président de section à la 1<sup>re</sup> chambre de la Cour des comptes.

## 12h10-12h30 – Clôture

**Carine Camby**, présidente de la 1<sup>re</sup> chambre de la Cour des comptes, faisant fonction de Première présidente.

## PRÉSENTATION DU COLLOQUE

Cour des comptes



### « La souveraineté économique »

---

Organisé conjointement par le Conseil d'État et la Cour des comptes, ce colloque s'inscrit dans le prolongement de l'étude annuelle 2024 du Conseil d'État consacrée à la souveraineté ainsi que du rapport annuel 2025 de la Cour des comptes consacré à la transition écologique et de plusieurs autres publications récentes de la Cour. Ce colloque aura pour ambition de nourrir la réflexion collective sur les instruments juridiques, économiques et financiers mobilisés au service de l'autonomie stratégique de la France et de l'Europe.

Les travaux s'articuleront autour de deux tables rondes thématiques. La première sera consacrée à la souveraineté énergétique, enjeu central de la transition écologique et de la sécurité des approvisionnements. La seconde portera sur la souveraineté financière, en abordant les conditions de financement de l'économie, la maîtrise des risques systémiques et le rôle des acteurs publics dans la préservation de la stabilité économique.

# PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

## OUVERTURE

### Didier-Roland Tabuteau



#### Vice-président du Conseil d'État

Didier-Roland Tabuteau obtient son diplôme de l'École polytechnique en 1981. Ancien élève de l'ENA, il est issu de la promotion « Louise Michel » (1984) et choisit, à la sortie de l'école, d'intégrer le Conseil d'État.

Au sein de l'institution, il travaille tout d'abord à la section du contentieux (1984 – 1988) et à la section de l'intérieur (1987 – 1988). En 1988, il quitte pour la première fois l'institution afin de devenir directeur adjoint du cabinet du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, avant de revenir au Conseil d'État comme rapporteur public à la section du contentieux et membre de la section sociale (1991 – 1992).

Poursuivant une nouvelle fois sa carrière en dehors de l'institution, il devient directeur du cabinet du ministre de la santé et de l'action humanitaire en 1992 pour une durée d'un an, avant d'être nommé directeur général de l'Agence du médicament jusqu'en 1997. Il occupe par la suite et pendant trois ans le poste de directeur adjoint du cabinet de la ministre de l'emploi et de la solidarité.

En 2000, il est conseiller de la ministre de l'emploi et de la solidarité, chargé de la préparation de la loi sur le droit des malades avant de devenir directeur du cabinet du ministre délégué à la santé (2001-2002).

En 2003, il est nommé directeur général de la fondation « Caisses d'épargne pour la solidarité ». En parallèle, il obtient, en 2007, son doctorat en droit puis une habilitation à diriger des recherches. Il enseigne alors à l'Institut d'études politiques de Paris où il est responsable de la chaire santé. Il est également co-directeur de l'institut droit et santé de l'université Paris Descartes (INSERM UMRS 114J).

Il réintègre le Conseil d'État en 2011, d'abord à la section du contentieux puis à la section sociale. En 2017, il est nommé président adjoint de la section sociale, puis président de la section sociale l'année suivante.

Il est nommé vice-président du Conseil d'État le 5 janvier 2022.

## TABLE RONDE N° 1 : la souveraineté énergétique

### Animation des débats

#### Inès-Claire Mercereau



#### Présidente de la 2<sup>e</sup> chambre de la Cour des comptes

Inès-Claire Mercereau a commencé en 1983 sa carrière à la Cour des comptes et a rejoint en 1987 la direction du Trésor au Ministère de l'Économie et des Finances, où elle a notamment été conseiller économique du directeur du Trésor et secrétaire général du comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI).

Inès-Claire Mercereau s'est ensuite orientée vers les activités de fusions-acquisitions dans le secteur financier et a développé des compétences en assurances, en services financiers spécialisés (en banque directe et numérique), essentiellement dans le groupe Société Générale.

De retour à la Cour des comptes en 2013, Inès-Claire Mercereau devient responsable du secteur « Banque, assurances et autorités de régulation du secteur financier » en 2019 puis présidente de la section « Pouvoirs publics constitutionnels et services de renseignement » en 2022. Elle est nommée Présidente de la deuxième chambre (Transports, Environnement, Agriculture Mer et Forêts, Énergie) de la Cour des comptes en 2024.

Diplômée de l'IEP de Paris (1980), ENA (Promotion Solidarité 1983), Paris-IV Sorbonne (Lettres-Anglais), chevalier de la Légion d'honneur, Inès-Claire Mercereau a été membre de diverses commissions ou conseils d'administration.

### Intervenants

#### Claudie Boiteau



#### Professeure de droit public à l'université Paris Dauphine-PSL

Ses travaux portent principalement sur le droit public économique, le droit de l'énergie et le droit de la régulation économique. Clémence Boiteau a publié plusieurs articles sur le prix de rachat des énergies renouvelables, la crise de l'énergie, la souveraineté énergétique, la régulation économique et la judiciarisation de la régulation économique. Elle est également l'auteur de publications en droit des services publics et des contrats publics.

Ses recherches actuelles portent sur le cadre régulatoire du marché de l'hydrogène décarboné.

Claudie Boiteau a été présidente de l'Association française de droit de l'énergie (AFDEN) et elle est membre du conseil scientifique de la Fédération européenne des associations de droit de l'énergie (EFELA). Elle a été membre de la commission des sanctions de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

## Daniel Gremillet



### Sénateur des Vosges

### Président du groupe d'études « Énergie » du Sénat

Élu sénateur des Vosges le 28 septembre 2014, puis réélu le 27 septembre 2020, Daniel Gremillet siège au Sénat au sein du groupe Les Républicains. Il y exerce actuellement les fonctions de vice-président de la commission des affaires économiques et de secrétaire de la commission des affaires européennes. Il préside, par ailleurs, le groupe d'études « Énergie » de la Chambre haute depuis 2017 et est l'auteur de la proposition de loi portant programmation nationale et simplification normative dans le secteur économique de l'énergie, déposée au Sénat le 26 avril 2024. En outre, il est membre du Conseil supérieur de l'énergie.

Agriculteur de profession, Daniel Gremillet s'est engagé de longue date dans le monde agricole et syndical. Il y a exercé de nombreuses responsabilités à différents échelons : président du Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA) de 1979 à 1985, puis président de la FDSEA des Vosges de 1987 à 2001. Il a également présidé la Chambre d'agriculture des Vosges pendant vingt-cinq ans, de 1989 à décembre 2014. Parallèlement à ces engagements, il a été conseiller régional de Lorraine de 1986 à 2015, avant de devenir, en 2016, conseiller régional de la Région Grand Est, en charge de l'animation du dossier forêt. Il a enfin présidé la Coopérative fromagère de l'Ermitage durant trente-sept ans, de 1988 à 2025.

## Claude Imauven



### Président du Conseil d'administration d'Orano

Diplômé de l'École Polytechnique et Ingénieur au corps des Mines. Claude Imauven débute sa carrière en 1983 au ministère de l'Industrie et occupe différents postes de responsabilité dans l'administration, notamment dans des cabinets ministériels (Commerce Extérieur et Industrie).

Claude Imauven rejoint Saint-Gobain en 1993 au sein de la branche Vitrage où il occupe successivement les postes de Directeur de la politique industrielle puis de Directeur industriel et financier. En 1996, il est nommé Délégué général pour l'Espagne, le Portugal et le Maroc.

De retour en France en 1999, Claude Imauven rejoint la branche Canalisation comme Directeur général adjoint de Pont-à-Mousson SA, puis dirige cette même société à partir de 2001 en tant que PDG et directeur de la branche Canalisation.

En avril 2004, Claude Imauven est nommé Directeur général adjoint de la Compagnie de Saint-Gobain en charge du Pôle Produits pour la Construction. En 2016, Claude Imauven devient Directeur Général exécutif de la Compagnie de Saint-Gobain, poste qu'il occupe jusqu'en 2019.

Claude Imauven est président du conseil d'administration d'Orano depuis mai 2020. Il était précédemment administrateur du groupe Orano depuis sa restructuration en juillet 2017.

## Fabien Raynaud



### Président-adjoint de la section des études, de la prospective et de la coopération du Conseil d'État

### Rapporteur général de l'étude annuelle 2024 du Conseil d'État sur « la souveraineté »

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA, promotion « Antoine de Saint-Exupéry », 1994), Fabien Raynaud est nommé auditeur au Conseil d'État en 1994.

Rapporteur à la section du contentieux (1994-1997), il est ensuite responsable du Centre de recherches et de diffusion juridiques du Conseil d'État de 1997 à 1999. En 1999, il est nommé conseiller juridique au secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (SGCI), puis, en 2002, conseiller juridique de la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles (RPUE), et, en 2007, secrétaire général adjoint au secrétariat général des affaires européennes (SGAE).

De 2007 à 2012, Fabien Raynaud est conseiller pour les affaires européennes à la Présidence de la République. Réintégrant le Conseil d'État, il est assesseur à la section du contentieux (2012-2016), puis président de la 6<sup>e</sup> chambre de la section du contentieux (2016-2022). Depuis 2022, Fabien Raynaud est rapporteur général et président adjoint de la section du rapport et des études.

## TABLE RONDE N° 2 : la souveraineté financière

### Animation des débats

## Rémy Schwartz



### Président de la section des études, de la prospective et de la coopération du Conseil d'État

Diplômé de l'IEP de Paris (1980) et de l'ESSEC (1983), licencié en droit (1981) et ancien élève de l'ENA (1987), Rémy Schwartz a commencé sa carrière au Conseil d'État comme auditeur en 1987. Rémy Schwartz a été durant 11 ans rapporteur public.

En 2000, Rémy Schwartz est nommé rapporteur général de la commission pour l'avenir de la décentralisation. Il a également été chargé de plusieurs missions de réflexion sur la fonction publique territoriale. En 2003, Rémy Schwartz devient conseiller d'État. Il a occupé les fonctions de rapporteur général de la commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République. Il a également été professeur associé à l'université de Versailles Saint-Quentin (1993-2006) et à l'université Paris I (2006-2024).

Rémy Schwartz est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment *Un siècle de laïcité* (éd. Berger-Levrault, 2007) et de nombreux rapports dont *Pour un enseignement laïc de la morale* (2013).

En 2008, Rémy Schwartz a été président de la commission de réflexion sur le personnel de l'enseignement supérieur. Rémy Schwartz a également été président du Tribunal des conflits (2021-2022). Il a été président du conseil d'administration de l'Office français de l'immigration et de l'intégration de 2013 à 2025.

Rémy Schwartz est depuis 2021 président de la formation spécialisée sur les techniques de renseignement et, depuis 2024, membre du collège de la Haute autorité de l'audit. En 2015, il a été nommé président adjoint de la section du contentieux. En août 2025, Rémy Schwartz devient président de la section des études, de la prospective et de la coopération du Conseil d'État.

## Intervenants

### **Marie-Anne Barbat-Layani**



#### **Présidente de l'Autorité des marchés financiers**

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'École nationale d'administration, ancienne élève du *Master of Politics* de l'Université de New York, Marie-Anne Barbat-Layani a consacré plus de 20 années au service de l'État. Elle entame sa carrière en 1993 à la Direction générale du Trésor où elle sera nommée adjointe au secrétaire général du Club de Paris puis adjointe au chef du bureau Énergie, Mines et Télécoms du Service des participations de l'État.

En 1997, elle rejoint la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles en tant qu'attachée financière en charge des dossiers concurrence, aides d'État, et services financiers.

Trois ans plus tard, elle intègre le cabinet du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en tant que conseillère technique en charge des affaires européennes.

De 2000 à 2007, elle se voit tout d'abord confier, au sein de la Direction générale du Trésor, les fonctions de cheffe du Bureau des établissements de crédit et des entreprises d'investissement et de secrétaire générale du Comité national de l'euro, au sein du Service de financement de l'État et de l'économie. Puis, celles de sous-directrice Banques et financements d'intérêt général.

En 2007, Marie-Anne Barbat-Layani devient directrice générale adjointe de la Fédération nationale du Crédit Agricole. Elle rejoint en 2010 le cabinet du Premier ministre en tant que directrice adjointe du cabinet. De 2012 à 2014, elle rejoint l'Inspection générale des finances. De 2014 à 2019, elle assure la direction générale de la Fédération bancaire française et de l'Association française des banques.

En 2019, elle se voit confier le secrétariat général des ministères économiques et financiers, dont elle est également haut fonctionnaire de défense et de sécurité.

Le 26 octobre 2022, elle est nommée présidente de l'Autorité des marchés financiers.

Marie-Anne Barbat-Layani préside le comité permanent relatif à la protection des investisseurs (l'*Investor Protection Standing Committee*) de l'Autorité Européenne des Marchés Financiers (AEMF), et co-préside, avec Nikhil Rathi, CEO de la *Financial Conduct Authority* (FCA) du Royaume-Uni, le comité sur la stabilité financière (le *Financial Stability Engagement Group*) de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV).

Marie-Anne Barbat-Layani est officière de l'ordre national de la Légion d'honneur et officière de l'ordre national du Mérite.

### **Éric Coquerel**



#### **Député de Seine-Saint-Denis, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale**

Ancien chef d'entreprise dans le secteur de la voile professionnelle, Éric Coquerel est député LFI-NFP de la première circonscription de Seine-Saint-Denis depuis 2017.

Éric Coquerel préside la commission des Finances de l'Assemblée nationale depuis 2022. Tout en étant engagé de longue date dans les luttes anti-racistes et en faveur des quartiers populaires, sa présidence est consacrée à la lutte contre l'évasion fiscale, pour une meilleure répartition des richesses et la réduction des inégalités, et pour un investissement urgent dans la bifurcation écologique.

En 2021, paraît son livre sur la dette publique *Lâchez-nous la dette*.

## François Ecalle



### Conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, ancien rapporteur général du rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques et président de l'association Fipeco

Ancien élève de l'École Centrale des Arts et Manufactures et de l'École nationale d'administration, François Ecalle a consacré l'essentiel de sa carrière aux finances publiques et à l'analyse des politiques économiques.

François Ecalle a exercé, de 1994 à 1999, les fonctions de sous-directeur à la direction de la prévision du ministère des finances, où il a été notamment responsable des finances publiques.

François Ecalle a ensuite rejoint la Cour des comptes, où il a été conseiller référendaire puis maître de 1999 à 2015, assumant en particulier les responsabilités de rapporteur général du rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques entre 2008 et 2015. De 2013 à 2015, il a été membre du Haut Conseil des finances publiques.

Depuis janvier 2016, François Ecalle est président de l'association Finances publiques et économie (FIPÉCO).

Parallèlement à ses fonctions institutionnelles, François Ecalle a assuré de 2005 à 2025 un enseignement de politique économique à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, au sein du magistère d'économie. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de référence sur les finances publiques, dont *Maîtriser les finances publiques ! Pourquoi, comment ?* (Economica, 2005), récompensé par le prix de l'Académie des sciences morales et politiques, et *Mécomptes publics : conception et contrôle des politiques économiques depuis 1980* (Odile Jacob, 2025).

## Emmanuel Giannesini



### Conseiller-maître, président de section à la 1ère chambre de la Cour des comptes

Emmanuel Giannesini est actuellement conseiller maître à la Cour des comptes, où il est entré comme auditeur en avril 1999. Après avoir été responsable des secteurs Culture et Enseignement supérieur, il s'est spécialisé pendant plusieurs années sur les politiques de lutte contre la pauvreté.

Depuis octobre 2022, Emmanuel Giannesini préside la 1<sup>re</sup> section de la 1<sup>re</sup> chambre, en charge de la synthèse des finances publiques, de l'exécution du budget de l'État et de la fiscalité. Il est également membre du Haut conseil des finances publiques depuis cinq ans et président de la commission des marchés du Commissariat à l'énergie atomique (CEA).

En-dehors de la Cour des comptes, Emmanuel Giannesini a exercé plusieurs responsabilités, principalement dans l'enseignement supérieur comme directeur adjoint du cabinet de la ministre entre 2012 et 2014, puis président du réseau des œuvres universitaires (Crous) de 2016 à 2018.

## CLÔTURE

### Carine Camby



#### **Présidente de la 1<sup>re</sup> chambre de la Cour des comptes, faisant fonction de Première présidente**

Après sa sortie de l'ENA en 1986, Carine Camby intègre la Cour des comptes.

À partir de 1993, Carine Camby poursuit sa carrière dans le secteur audiovisuel, service juridique et technique de l'information en 1993, comme directrice financière de la chaîne de télévision « La Cinquième » en 1994, puis conseillère technique au cabinet du ministre de la Culture en 1997.

De retour à la Cour des comptes en 1998, Carine Camby devient, en juillet 2003, directrice générale de l'Établissement français des greffes puis de l'Agence de la biomédecine.

En 2008, Carine Camby est chargée par le Premier ministre d'une mission auprès du Haut-Commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté.

En 2010, Carine Camby devient Déléguée générale de la Fondation « Cité internationale universitaire de Paris ».

Elle réintègre la Cour des comptes en 2019 comme Première avocate générale. Nommée présidente de chambre en 2021, Carine Camby occupe la fonction de rapporteure générale et prend en 2023 la présidence de la 1<sup>re</sup> chambre de la Cour des comptes.

## DOCUMENTATION



### **Étude annuelle 2024 du Conseil d'État sur « la souveraineté »**

Au titre de la mission d'étude et de prospective qui lui est dévolue par l'article L. 112-3 du code de justice administrative, le Conseil d'Etat a décidé de consacrer son étude annuelle pour 2024 à la question de la souveraineté.

Dans cette étude, après avoir rappelé l'origine de la notion de souveraineté et la portée fondatrice de ce concept tant sur le plan constitutionnel (article 3 de la Constitution) qu'au niveau international (article 2 de la Charte des Nations-Unies), le Conseil d'Etat a souligné les questions fondamentales que pose l'exercice de la souveraineté dans un monde caractérisé par l'interdépendance et la conflictualité et a insisté sur la dimension opérationnelle de ces enjeux, notamment sur le plan économique, qu'il s'agisse des questions énergétiques ou financières et budgétaires.

Dans cette étude annuelle 2024, le Conseil d'Etat a formulé enfin une série de dix recommandations pour un exercice plus efficace de la souveraineté, y compris par une meilleure articulation avec le niveau européen compte tenu des compétences structurantes attribuées par les Etats à l'Union européenne dans le cadre des traités, notamment sur les sujets économiques.

**Retrouvez l'étude annuelle 2024 sur la souveraineté : [Étude annuelle sur la souveraineté - Conseil d'Etat](#)**



La souveraineté est un sujet au cœur du travail de la Cour (I), comme le démontre la diversité de ses publications sur le sujet (II), dont les plus récentes abordent les nouveaux défis que le progrès numérique représente pour la souveraineté de la France (III).

## I. La souveraineté au cœur du travail de la Cour

La Cour a publié de nombreux rapports traitant des diverses dimensions de la souveraineté, qu'elle définit ainsi : « [...] la souveraineté se définit comme l'exclusivité de la compétence de l'État sur le territoire national et son indépendance dans l'ordre international où il n'est limité que par ses propres engagements<sup>1</sup>. »

La Cour a publié des rapports portant sur la souveraineté entendue dans son acception régaliennes qui couvre la compétence de l'État sur son territoire national<sup>2</sup> ainsi que la défense nationale, conduisant la 4<sup>ème</sup> chambre à se pencher en 2022 sur [la loi de programmation militaire 2019-2025 et les capacités des armées](#) et à soulever l'an dernier la question du lien entre la dérive budgétaire et la défense nationale dans le rapport sur [L'organisation budgétaire de la mission Défense](#). Elle a aussi mené en 2023 un contrôle sur [le Centre national d'études spatiales](#), l'espace étant une dimension indiscutable de la souveraineté.

Plus largement, et dans le souci d'assurer une meilleure maîtrise de la dépense publique et de s'assurer de son efficacité et son efficience, les travaux des six chambres thématiques de la Cour convergent pour souligner les atteintes potentielles qu'une gestion défaillante est susceptible de porter à la souveraineté nationale et émettent des recommandations dont la mise en œuvre permettrait d'y remédier.

## II. La diversité des publications de la Cour sur la souveraineté

Par divers travaux récents, la Cour a abordé l'ensemble des dimensions de la souveraineté, qu'elle soit financière, énergétique, numérique, technologique, industrielle, alimentaire ou sanitaire.

La Cour a particulièrement travaillé sur les questions de souveraineté économique qui font l'objet du présent colloque : s'agissant de la souveraineté budgétaire, dans son dernier rapport sur [La situation et les perspectives des finances publiques](#), la 1<sup>ère</sup> chambre met en avant le risque de dépendance à l'investissement étranger en matière de dette souveraine.

Concernant la souveraineté énergétique, la 2<sup>ème</sup> chambre a publié un rapport sur [Le modèle économique d'EDF](#), mettant en avant le lien entre son modèle de financement et ses missions régaliennes. Dans ses travaux sur [Le soutien au développement de l'hydrogène décarboné](#) ou sur [Le soutien au développement du biogaz](#), elle a également montré l'articulation étroite entre souveraineté énergétique et transition écologique. Une liste des publications des juridictions financières traitant de souveraineté énergétique se trouve en page 15.

Elle a par ailleurs abordé l'enjeu de la souveraineté alimentaire, à l'occasion du contrôle du [réseau des chambres d'agriculture depuis leur régionalisation](#) ou en lien avec la souveraineté technologique au travers de l'évaluation menée sur [L'innovation en matière agricole](#).

<sup>1</sup> C. des comptes, 1<sup>ère</sup> chambre, [Les enjeux de souveraineté des systèmes d'information civils de l'État](#), novembre 2025.

<sup>2</sup> Y compris ultramarin, notamment évoqué dans un récent rapport de la Cour sur [L'emploi touristique en outre-mer](#), élaboré par sa 5<sup>ème</sup> chambre.

La 1<sup>ère</sup> chambre a aussi exploré l'enjeu de la **souveraineté industrielle**, profondément lié à la souveraineté économique, en traitant de [La sécurisation des approvisionnements en minerais et métaux critiques](#).

Pour sa part, la 6<sup>ème</sup> chambre s'est penchée sur la **souveraineté sanitaire** à travers son [rapport sur l'application de la loi de financement de la sécurité sociale](#).

L'ensemble des travaux précédemment cités se sont attachés également à évoquer l'enjeu de **souveraineté européenne, au-delà de l'enjeu national**, en montrant leur imbrication sans les confondre.

### **III. La Cour au plus près des nouveaux défis que le progrès numérique représente pour la souveraineté de la France**

Face à la montée en puissance des intelligences artificielles (IA) et aux enjeux concurrentiels en matière numérique, la Cour s'est penchée, dans ses publications récentes, sur le sujet de la **souveraineté numérique**. En évaluant [la stratégie nationale d'intelligence artificielle](#), la 3<sup>ème</sup> chambre a montré la difficulté à produire des dispositifs nationaux d'intelligence artificielle du fait de la dépendance au *cloud* américain. La 5<sup>ème</sup> chambre vient aussi d'examiner les enjeux de souveraineté qui s'attachent au large usage de [l'IA par France Travail](#), premier opérateur de l'État en termes d'effectifs. Comme la 1<sup>ère</sup> chambre l'a montré, l'absence de capacités techniques et d'infrastructures propres dont souffre la France est au cœur des [enjeux de souveraineté des systèmes d'information civils de l'État](#), tout comme de [la réponse de l'État aux cybermenaces sur les systèmes d'information civils](#). La 1<sup>ère</sup> chambre a également évoqué cet enjeu de souveraineté numérique dans le *bilan* qu'elle a dressé, à l'automne dernier, [de dix ans de politique industrielle](#).

## **Liste de rapports des juridictions financières abordant, explicitement ou non, des facettes de la souveraineté énergétique**

### **La souveraineté vue sous l'angle de la diversité du mix de production**

[Les soutiens publics au développement de la géothermie | Cour des comptes](#)

[Le renouvellement des concessions hydroélectriques | Cour des comptes](#) (référé)

[Les soutiens à l'éolien terrestre et maritime | Cour des comptes](#)

### **La souveraineté par la substitution de fossiles importés par des renouvelables produits en France**

[La politique de développement des biocarburants | Cour des comptes](#)

[Le soutien au développement de l'hydrogène décarboné | Cour des comptes](#)

### **La souveraineté considérée au prisme d'une analyse en économie circulaire/cohérence de système**

[L'aval du cycle du combustible nucléaire | Cour des comptes](#)

### **La souveraineté comme résultat d'un système énergétique compétitif et exposé à des risques financiers maîtrisés**

[L'analyse des coûts du système électrique en France | Cour des comptes](#)

[Le modèle économique d'Électricité de France \(EDF\) | Cour des comptes](#)

[La filière EPR : une dynamique nouvelle, des risques persistants | Cour des comptes](#)

[La maintenance du parc électronucléaire d'EDF en France | Cour des comptes](#)

### **La souveraineté atteinte par les interrelations/interdépendances entre systèmes nationaux et le jeu du marché européen**

[L'organisation des marchés de l'électricité | Cour des comptes](#) (EPP)

[Réseau de transport d'électricité \(RTE\) | Cour des comptes](#)

[Le financement du coût des réseaux publics d'électricité par les usagers : le Turpe | Cour des comptes](#)

